



L'an deux mille vingt-cinq et le trois avril, à dix-huit heures, les membres du conseil de Luberon Monts de Vaucluse Agglomération légalement convoqués le vingt-huit mars deux mille vingt-cinq, se sont réunis en nombre prescrit par la loi, en salle du MIN de Cavaillon, sous la présidence de Monsieur Gérard DAUDET.

En exercice :	55		
Présents :	31	Suffrages exprimés :	49
Absents :	24	- dont POUR :	49
Absents AVEC pouvoir	18	- dont CONTRE :	0
Absents SANS pouvoir	6	Nombre d'abstention(s) :	0

Etaient présents : M. DAUDET Gérard - Président

Mme ANGELETTI Frédérique	M. DECHER Martine	M. MOUNIER Christian
Mme BASSANELLI Magali	Mme DU PORT DE PONCHARRA Maria-Thérèse	M. NOUVEAU Michel
M. BATOUX Philippe	Mme GREGOIRE Sylvie	Mme PAIGNON Laurence
Mme BLANCHET Fabienne	Mme JEAN Amélie	M. PETTAVINO Jean-Pierre
M. BOREL Félix	M. KITAEFF Richard	Mme PIERI Julia
M. CARLIER Roland	M. LE FAOU Michel	Mme PONTET Annie
Mme CATALANO-LLODES Gaétane	M. MASSIP Frédéric	M. SILVESTRE Claude
M. COURTECUISSÉ Patrick	Mme MILESI Véronique	Mme STELLA Aurore
Mme DAUPHIN Mathilde	Mme MONFRIN Marie-Josée	M. VOURET Eric

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme AMOROS Elisabeth	ayant donné pouvoir à Mme BLANCHET Fabienne
M. ATTARD Alain	ayant donné pouvoir à Mme PAIGNON Laurence
Mme AUDIBERT Danièle	ayant donné pouvoir à M. MASSIP Frédéric
M. BOURSE Etienne	ayant donné pouvoir à Mme DU PORT DE PONCHARRA Maria-Thérèse
Mme CLEMENT Marie-Hélène	ayant donné pouvoir à Mme DAUPHIN Mathilde
Mme CRESPEL Delphine	ayant donné pouvoir à M. MOUNIER Christian
M. GERAULT Jean-Pierre	ayant donné pouvoir à Mme ARAGONES Claire
Mme GIRARD Nicole	ayant donné pouvoir à M. LE FAOU Michel
M. JUNIK Pascal	ayant donné pouvoir à Mme NEMROD-BONNAL Marie-Thérèse
M. JUSTINESY Gérard	ayant donné pouvoir à M. VOURET Eric
M. LIBERATO Fabrice	ayant donné pouvoir à Mme DECHER Martine
Mme LION-PESQUIES Christine	ayant donné pouvoir à M. BATOUX Philippe
Mme NALLET Christine	ayant donné pouvoir à Mme MONFRIN Marie-Josée
M. RIVET Jean-Philippe	ayant donné pouvoir à M. DERRIVE Eric
M. ROUSSET André	ayant donné pouvoir à M. SILVESTRE Claude
Mme ROUX Isabelle	ayant donné pouvoir à M. CARLIER Roland
M. SEBBAH Didier	ayant donné pouvoir à Mme ANGELETTI Frédérique
M. SINTES Patrick	ayant donné pouvoir à M. NOUVEAU Michel

Absents excusés :

Mme MACK Marie-Thérèse
Mme PALACIO Céline

Absents non-excusés :

Mme BUCHACA Sophie
Mme MARIANI-RENOUX Séverine
M. PEYRARD Jean-Pierre
M. SELLES Jean-Michel

Secrétaire de séance :

Mme BLANCHET Fabienne

	République française Département de Vaucluse – Arrondissement d’Apt	2025/
	Extrait du registre des délibérations du conseil communautaire Séance du 3 avril 2025	

N° 2025-075	RESSOURCES HUMAINES – Plan de formation 2025
-------------	---

- *Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;*
- *Vu le Code Général de la Fonction Publique ;*
- *Vu la loi n°2007-209 du 19 février 2007 relative à la Fonction publique territoriale ;*
- *Vu le décret n° 2022-1043 du 22 juillet 2022 relatif à la formation et à l’accompagnement personnalisé des agents publics en vue de favoriser leur évolution professionnelle ;*
- *Vu l’avis du bureau communautaire du 20 mars 2025 ;*
- *Vu la saisine du Comité Social Territorial en date du 1^{er} avril 2025.*

Le droit à la formation professionnelle tout au long de la vie est un droit reconnu par les statuts de la fonction publique territoriale. Il est garanti à tous les agents, quel que soit leur statut (titulaires, stagiaires et non-titulaires) ainsi qu’aux personnes concourant à une mission de service public au sein de la collectivité.

La formation joue un rôle clé dans la politique RH déployée au sein de LMV Agglomération. Elle constitue en effet, un outil essentiel dans la recherche d’un accroissement constant de la qualité de Service Public.

Le plan de formation traduit, pour l’année 2025, les besoins de formation individuels et collectifs de l’ensemble des agents de la collectivité. Il permet de consolider l’existant en termes de compétences détenues, de préparer l’évolution des missions de la collectivité par l’acquisition et le développement de compétences nouvelles.

Les formations sont assurées majoritairement par le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT), par le biais de la cotisation obligatoire et annuelle.

Luberon Monts de Vaucluse Agglomération a défini aux travers de ses Lignes Directrices de Gestion, les objectifs stratégiques de développement des compétences de ses agents pour la période 2020-2026 autour de sept axes.

Quatre axes prioritaires sont communs avec la Ville de Cavaillon :

- Poursuivre et élargir les actions engagées en matière de santé au travail, incluant le respect des obligations réglementaires en matière de santé et sécurité au travail ;
- Accélérer la transition managériale ;
- Renforcer l’attractivité de notre collectivité ;
- Initier une logique de deuxième carrière sur le bassin des 3 collectivités (Ville, CCAS, LMV Agglomération).

Trois axes sont spécifiques à LMV Agglomération :

- Optimiser les emplois et les effectifs en travaillant la logique emploi et en développant la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences pour anticiper les départs en retraite, les postes vacants ;
- Insuffler une culture de « gestionnaire » en contexte budgétaire contraint ;
- Faire des managers les premiers acteurs et relais de la politique RH, en renforçant le partage de la fonction RH.

Le plan de formation annuel proposé pour 2025 en annexe, s’inscrit donc dans le schéma directeur susvisé.

Le Conseil Communautaire,
Où le rapport ci-dessus,
Délibère, et
A l’unanimité des suffrages exprimés,

- ADOPTE le plan de formation de l’année 2025, annexé à la présente délibération ;
- DIT que les crédits sont inscrits au budget primitif principal et aux budgets annexes LMV au chapitre 011 ;
- AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document se rapportant à cette délibération.

Cavaillon, le 7 avril 2025

La Secrétaire de séance,

Fabienne BLANCHET



Le Président,

Gérard DAUDET



Handwritten scribble consisting of several overlapping blue lines, possibly representing a signature or initials.